



# BAD PITT EST BLESSE!

Non le badminton n'est pas un sport très générateur de blessures, comparé à d'autres sports comme le rugby ou le foot.

Pourtant chaque nouvelle saison sportive voit son lot de joueurs/joueuses absent(e)s des terrains pendant parfois plusieurs mois (avec quelquefois interruption de travail), pour cause de blessures.

Contractures, contusions, élongations, déchirures, ruptures, blessures oculaires...ne noircissons pas le tableau, mais tout cela peut arriver et est arrivé !

Dans la plupart des cas, il ne s'agit que de simples « bobos » vite réparés... Sachez que le club dispose d'une trousse de premier secours au gymnase. N'hésitez pas à y avoir recours en cas de besoin.

Mais quelquefois, c'est un peu plus grave... et la situation nécessite un transport dans un service hospitalier d'urgence ou une consultation d'un médecin dès le surlendemain. Vous serez alors dans l'obligation d'avancer des frais médicaux.

## Ce qu'il faut savoir :

- en tant que licencié(e), vous êtes couvert(e) par l'intermédiaire de la FFBaD, par une compagnie d'assurance (ALLIANZ) auprès de laquelle vous pouvez déclarer la survenue de l'accident et demander une indemnisation éventuelle, en complément des remboursements de votre mutuelle.

- tant que vous n'avez pas consulté un professionnel de santé et passé les examens préconisés, vous ne pouvez connaître la gravité réelle de votre blessure et a fortiori vous en ignorez les conséquences à court ou long terme.

- en conséquence, votre intérêt est d'établir une déclaration d'accident auprès de l'assureur de la FFBaD.

## Ce qu'il faut faire :

- après consultation du professionnel de santé, remplir l'imprimé « Déclaration d'Accident » et l'envoyer par voie postale, télécopie ou mail à l'Agence ALLIANZ (dont l'adresse est indiquée sur l'imprimé) dans les 5 jours ouvrés après l'accident, accompagné du certificat médical initial remis par le professionnel de santé + la copie de votre licence FFBaD. **ATTENTION le cachet du club et la signature d'un responsable sont obligatoires !!!**

- transmettre une photocopie de votre déclaration d'accident à un membre du Bureau du club. Voir ci-après l'imprimé « Déclaration d'accident » à télécharger.

Des exemplaires vierges sont également disponibles au gymnase.

## En attendant :

- faites-vous bien « dorloter » (par qui vous voulez...) et tuez le temps en suivant la vie du club et les exploits de vos petits camarades/compétiteurs... Comment ? Mais sur le site web du club ...

<http://lugdunum-bad.fr>

## - accessoirement, méditez sur ces quelques adages :

Mieux vaut prévenir que guérir...(L'auteur : vous ?)

Bien fait, Na ! Tu avais qu'à faire tes étirements et tes échauffements.

Le cheveu rare, ça donne l'air intellectuel, à défaut d'être intelligent (Anne Roumanoff)  
Quelqu'un se sent visé ?

Je suis un gaucher contrariant. C'est plus fort que moi. Il faut que j'emmerde les droitiers (Pierre Desproges) Eh oui, jouer avec un gaucher, ça déstabilise !

A chacun son pet sent bon (Didier Erasme)

On s'occupe comme on peut...

La meilleure manière de prendre les choses du bon côté, c'est d'attendre qu'elles se retournent (P. Ouanich)

Donc patience, patience !